

Maisons-Alfort, le 31 janvier 2022

## **Conclusions de l'évaluation**

### **relatives à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché pour la famille de produits biocides OXENA FAMILY à base d'hypochlorite de sodium, de la société Laboratoire OXENA**

---

*L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a notamment pour missions l'évaluation ainsi que la délivrance de la décision d'autorisation de mise sur le marché des produits biocides.*

*Les « conclusions de l'évaluation » portent uniquement sur l'évaluation des risques et des dangers que l'utilisation de ces produits peut présenter pour l'homme, l'animal ou l'environnement ainsi que sur l'évaluation de leur efficacité.*

*Le présent document ne constitue pas une décision.*

---

## **PRESENTATION DE LA DEMANDE**

### **DESCRIPTION DE LA DEMANDE ET DE LA PREPARATION**

L'Agence a accusé réception d'un dossier de demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché (AMM) pour la famille de produits biocides OXENA FAMILY de la société Laboratoire OXENA.

Les produits biocides de la famille OXENA FAMILY sont des types de produit 2<sup>1</sup> et 4<sup>2</sup> à base de 2,34 à 13,15 % d'hypochlorite de sodium<sup>3</sup>, destinés à la désinfection des surfaces, matériaux, équipements et mobilier contre les bactéries, les levures, les virus, les champignons, les lichens et les algues. Les produits biocides de la famille OXENA FAMILY sont sous forme de liquides à diluer ou prêts à l'emploi destinés à être appliqués par des professionnels et des non-professionnels par pulvérisation manuelle ou automatique, par versement, par essuyage, épongeage, brossage, par immersion et trempage.

### **DESCRIPTION DU CADRE REGLEMENTAIRE**

Ces conclusions sont fondées sur l'examen par la Direction d'Evaluation des Produits Réglementés (DEPR) de l'Agence du dossier déposé pour cette famille de produits, conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 528/2012<sup>4</sup>.

Les données prises en compte dans l'évaluation sont celles qui ont été considérées comme valides, soit au niveau européen, soit par la DEPR. Les conclusions relatives à la conformité se réfèrent aux critères indiqués dans le règlement (UE) n°528/2012.

---

<sup>1</sup> TP2 : Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autre produits biocides.

<sup>2</sup> TP4 : Désinfectants des surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

<sup>3</sup> Règlement d'exécution (UE) n° 2017/1273 du 14/07/17 approuvant le chlore actif libéré à partir de l'hypochlorite de sodium en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides des types de produits 1, 2, 3, 4 et 5.

<sup>4</sup> Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

## **DESCRIPTION DE LA PROCEDURE D'EVALUATION**

La famille de produits OXENA FAMILY a été évaluée par la DEPR conformément aux lignes directrices pour la délivrance des AMM biocides de l'Anses<sup>5</sup>. L'évaluation a donné lieu à la rédaction d'un rapport d'évaluation du produit soumis à commentaires auprès des Etats membres concernés avant finalisation et validation par la DEPR.

Les conclusions de l'évaluation présentent ici une synthèse des éléments scientifiques essentiels qui conduisent aux recommandations émises par la DEPR. Les travaux d'évaluation sont présentés de façon exhaustive dans le rapport d'évaluation de la famille de produits. Le résumé des caractéristiques des produits (RCP) issu de l'évaluation de cette demande est présenté en annexe.

Après consultations du comité d'experts spécialisé " substances et produits biocides", réuni le 15 avril 2021 et de l'ensemble des Etats membres concernés par la demande, la DEPR émet les conclusions suivantes.

## **SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION**

### **PHYSICO-CHIMIE**

Les caractéristiques physico-chimiques de la famille OXENA FAMILY ont été décrites et sont considérées comme conformes dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

Toutefois, seul le produit JAVEL 4.8 GP OXENA a été testé pour le méta-RCP 6 et les résultats de stabilité ne peuvent pas être extrapolés aux autres produits de ce méta-RCP dont les compositions n'ont pas été jugées similaires. La présence de certains formulants (parfums, tensio actifs) peut accélérer la perte de concentration en chlore actif. Par conséquent seule une durée de stockage pour le produit JAVEL 4.8 GP OXENA pourra être proposée pour le méta-RCP 6.

En l'absence de données d'efficacité sur les produits agés représentatifs des produits des méta-RCP 5 et 7, aucune durée de stockage ne peut être définie pour ces méta-RCP qui sont ainsi non conformes.

Les méthodes d'analyse sont considérées comme conformes. Il conviendra de fournir en post- autorisation, une méthode validée pour le dosage du chlorate de sodium dans les produits de la famille OXENA FAMILY avec une limite de quantification en accord avec la limite établie au niveau européen (teneur en chlorate de sodium: max. 5,4 % p/p de la teneur en chlore actif).

### **EFFICACITE**

Les éléments soumis dans le dossier permettent de conclure que les produits des méta-RCP 1, méta-RCP 2, méta-RCP 3, méta-RCP 4 et méta-RCP 6 de la famille OXENA FAMILY sont efficaces contre les bactéries, les levures et les champignons lorsqu'ils sont appliqués dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

Les doses d'application validées tiennent compte des résultats obtenus pour les différents produits testés (frais et agés le cas échéant). Ainsi, pour certains usages, les doses validées sont supérieures à celles revendiquées afin de couvrir la perte de substance active au cours du stockage.

En comparant l'ensemble des résultats d'essais obtenus pour les différentes formulations testées (fraîches et agées, le cas échéant), des différences de dose efficace pour des essais réalisés dans les mêmes conditions sont observées. De même, pour un même méta-RCP, les essais d'efficacité n'ont pas toujours été réalisés avec tous les produits représentatifs. Par conséquent, l'efficacité d'un méta-RCP est validée uniquement pour les usages pour lesquels des données sont disponibles pour tous les produits représentatifs (frais et agés) de ce même méta-RCP. L'efficacité est alors validée à la concentration de chlore actif efficace la plus élevée, couvrant tous les produits testés.

La démonstration de l'efficacité est considérée comme non conforme pour les usages suivants :

- Usage 6, désinfection des équipements/matériaux par pulvérisation automatique en système clos (tunnels), du fait de l'absence d'essais de phase 3 ;

<sup>5</sup> <https://www.anses.fr/fr/system/files/LignesDirectricesBiocides.pdf>.

- Usage 8, désinfection des surfaces dures dans l'industrie laitière par circulation en conditions de saleté, du fait de l'absence d'essais en conditions de saleté spécifiques à l'industrie laitière. L'utilisation en industrie laitière n'est validée qu'en condition de propreté ;
- Activité virucide pour tous les usages concernés, du fait de l'absence d'essais pour le méta-RCP 2 et, de données insuffisantes (un seul produit testé ne permettant pas l'établissement d'un pire cas) pour les méta-RCP 3, méta-RCP 4 et méta-RCP 6 ;
- Usages du domaine médical en conditions de saleté, du fait de l'absence d'essais pour le méta-RCP 2 (usages 1 et 3) et de données insuffisantes (un seul produit testé ne permettant pas l'établissement d'un pire cas) pour les méta-RCP 3 (usages 1 et 3), méta-RCP 4 (usage 1) et méta-RCP 6 (usage 1).
- Usage 4 (revendiqué pour le méta-RCP 5) : traitement anti-algue et anti-lichens pour les surface dure, car les données soumises ne permettent pas de conclure sur l'efficacité des produits contre les algues et les lichens. En effet, l'essai de semi-terrain n'a pas permis de démontrer une différence significative entre les surfaces traitées et non traitées. Aucune autre donnée ne permet de justifier de l'efficacité des produits du méta-RCP 5 en conditions pratiques d'utilisation.

Pour le méta-RCP 7, aucun essai n'a été soumis pour démontrer l'efficacité vis-à-vis des levures. De plus, la méthodologie des essais soumis pour démontrer l'efficacité vis-à-vis des bactéries est non validée. Ainsi, comme l'efficacité bactéricide et levuricide est considérée comme un requis obligatoire pour les usages revendiqués (usages 1, 2 et 5) selon le Guide BPR Vol. II part B/C, la démonstration de l'efficacité des produits du méta-RCP 7 est considérée comme non conforme.

## **RESISTANCE**

Aucun phénomène de résistance n'a été rapporté avec la substance active hypochlorite de sodium dans la littérature scientifique.

Néanmoins en cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

## **SUBSTANCES PREOCCUPANTES**

Deux co-formulants, l'hydroxide de sodium et l'oxyde de C12-C14 alkyldiméthylamine, contenus dans les produits de la famille OXENA FAMILY ont été identifiés comme substances préoccupantes pour la santé humaine et pour l'environnement. Ces co-formulants préoccupants sont reportés dans la composition du produit dans le RCP en annexe.

Sept co-formulants seraient susceptibles de présenter des indications de propriété de perturbation endocrinienne (PE) sans que les informations disponibles ne permettent de finaliser l'évaluation. L'évaluation du caractère PE de ces co-formulants devra être menée dans le cadre du règlement REACH 1907/2006.

## **RISQUE POUR LA SANTE HUMAINE**

Concernant les usages des produits de la famille OXENA par des utilisateurs professionnels :

- Les risques sont acceptables pour les produits des meta-SPC 2 et 3 pour tous les usages revendiqués, et des produits des meta-SPC 1, 5 et 7 pour tous les usages revendiqués, à l'exception de l'application par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression, en considérant l'évaluation de risques semi-quantitative et qualitative liés à l'exposition à la substance active et aux substances préoccupantes, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.
- Au vu des propriétés corrosives des produits concentrés et dilués des meta-SPC 1, 5 et 7, l'évaluation du risque local lors de l'exposition des utilisateurs professionnels pendant l'application par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression ne permet pas de conclure sur la conformité de cet usage.

Concernant les usages des produits de la famille OXENA par des utilisateurs non-professionnels :

- Les risques sont acceptables pour les produits des meta-SPC 4 et 6 pour tous les usages revendiqués, à l'exception de l'application par pulvérisation, en considérant l'évaluation de risques semi-quantitative et

qualitative liés à l'exposition à la substance active et aux substances préoccupantes, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

- Au vu des propriétés de dangers pour les yeux des produits dilués des meta-SPC 4 et 6, l'évaluation du risque local lors de l'exposition des utilisateurs non-professionnels pendant l'application par pulvérisation ne permet pas de conclure sur la conformité de cet usage.

La teneur en chlorate dans les produits de la famille OXENA FAMILY en fin de stockage dépasse les spécifications de référence fixées au niveau européen, cependant une évaluation de risques ne peut être réalisée en l'absence de valeurs de référence harmonisées.

Aucune évaluation de risques des produits de désinfection formés ne peut être réalisée en l'absence d'information fournie et de guide disponible.

## RISQUE VIA L'ALIMENTATION

Considérant l'utilisation des produits de la famille OXENA FAMILY en tant que TP2 qui exclut le risque alimentaire, l'évaluation n'est pas pertinente.

Considérant les conditions d'emploi des produits de la famille OXENA FAMILY en tant que TP4 pour les usages professionnels, une contamination de l'alimentation ne peut être exclue. Compte tenu des propriétés de la substance active, une évaluation du risque n'a pas été jugée pertinente pour l'hypochlorite de sodium. Cependant, en solution aqueuse, celui-ci est susceptible de former des chlorates considérés comme pertinents pour l'exposition du consommateur. Les concentrations attendues en chlorates dans l'alimentation, après utilisation de la famille de produits OXENA FAMILY, n'ont pas pu être estimées. Une évaluation du risque n'est cependant pas nécessaire sous réserve du respect des limites maximales de résidus (LMR) établies pour les chlorates dans la réglementation européenne<sup>6</sup>.

Considérant les conditions d'emploi des produits de la famille OXENA FAMILY en tant que TP4 pour une utilisation domestique par un utilisateur non professionnel, une contamination directe de l'alimentation n'est pas attendue. Cependant une contamination des denrées alimentaires via le contact avec les surfaces traitées ne peut être exclue. Une évaluation de l'exposition et du risque via l'alimentation ont été réalisés d'après un scénario maximaliste dans le cadre de ce dossier. Au regard des données disponibles, aucun risque n'est attendu considérant les conditions d'emploi des produits en tant que TP 4.

## RISQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

L'évaluation du risque environnemental a été réalisée pour la substance active, ainsi que pour la substance considérée comme préoccupante, oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine, dans le méta-RCP 1 uniquement. En l'absence de guide adapté et de données harmonisées, l'évaluation des risques liés aux sous-produits de désinfection formés ne peut être réalisée, cette évaluation sera menée au renouvellement de l'autorisation du produit.

Substance active: les niveaux d'exposition environnementale sont considérés comme négligeables pour les usages 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8 et 9 (évaluation qualitative considérant des rejets indirects vers l'environnement). Une évaluation quantitative a été réalisée uniquement pour l'usage 4 de traitement anti-lichen et anti-algues des surfaces dures (meta-RCP 5 uniquement) pour lequel des rejets directs vers le compartiment aquatique sont à prévoir.

Concernant l'utilisation des produits du méta-RCP 5 pour l'usage 4 :

- les niveaux d'exposition environnementale sont inférieurs aux valeurs de toxicité de référence pour chaque compartiment exposé et les concentrations estimées dans les eaux souterraines sont inférieures aux valeurs seuils définies par la Directive 98/83/EC, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe et uniquement si la mesure de gestion des risques suivante est appliquée :  
« Ne pas appliquer le produit à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau ».

<sup>6</sup> RÈGLEMENT (UE) 2020/749 DE LA COMMISSION du 4 juin 2020 modifiant l'annexe III du règlement (CE) no 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de chlorate présents dans ou sur certains produits

Substance préoccupante: Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine : les niveaux d'exposition environnementale sont inférieurs aux valeurs de toxicité de référence pour tous les compartiments exposés et les concentrations estimées dans les eaux souterraines sont inférieures aux valeurs seuils définies par la Directive 98/83/EC, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

Ainsi les usages de la famille de produits biocides OXENA FAMILY sont conformes dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

## **CONCLUSIONS**

En résumé, la conformité ou l'absence de conformité aux principes uniformes définis dans le règlement (UE) n°528/2012 pour la famille de produits OXENA FAMILY est indiquée dans le tableau suivant, usage par usage et sous réserve, à l'exception des usages non conformes, des conditions d'emploi décrites dans le projet de résumé des caractéristiques des produits présentés en annexe.

Les conditions d'emploi évaluées relatives aux usages non proposés à l'autorisation figurent, le cas échéant, dans le rapport d'évaluation de la famille de produits.

### Données requises en post-autorisation

Il conviendra de fournir en post autorisation dans un délai de 12 mois :

- une méthode pour le dosage du chlorate de sodium dans les produits de la famille OXENA FAMILY validée avec une limite de quantification en accord avec la limite établie au niveau européen (teneur en chlorate de sodium: max. 5.4% p/p de la teneur en chlore actif)
- des tests de calorimétrie différentielle sur des produits représentatifs de la famille pour confirmer l'absence de classement auto-réactif conformément au règlement CLP

**Anses – n° BC- QW045855-96  
OXENA FAMILY**

**Résultats de l'évaluation pour les usages revendiqués pour une autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits OXENA FAMILY**

<sup>a</sup> Doses validées / <sup>b</sup> Doses revendiquées par le pétitionnaire.

Usages	Meta-RCP	TP	Organismes cibles	Doses d'application en chlore actif	Conditions d'emploi	Conclusions	
Usage 1 : désinfection des installations sanitaires	Meta RCP 2	2	Bactéries	562 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 4540 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Professionnels Secteur non médical Application par versement	<b>Conforme</b>	
			Levures	1513 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2270 mg/L (saleté) <sup>a</sup>			
			Champignons (spores)	2270 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 6053 mg/L (saleté) <sup>a</sup>			
			Bactéries Levures	1513 mg/L (propreté) <sup>a</sup>	Professionnels Secteur médical Application par versement	<b>Conforme</b>	
			Champignons (spores)	2270 mg/L (propreté) <sup>a</sup>			
			Bactéries	2490 mg/L (saleté) <sup>b</sup>			
			Levures	1245 mg/L (saleté) <sup>b</sup>			
	Champignons (spores)		3320 mg/L (saleté) <sup>b</sup>	Professionnels Secteur non médical Application par versement	<b>Non conforme : efficacité non démontrée</b>		
	Bactéries		403 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2149 mg/L (saleté) <sup>a</sup>				
	Levures		274 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2106 mg/L (saleté) <sup>a</sup>				
	Meta-RCP 3		Meta-RCP 3	Champignons (spores)	1368 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 4842 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Professionnels Secteur non médical Application par versement	<b>Conforme</b>
				Bactéries Levures	547 mg/L (propreté) <sup>a</sup>		
				Champignons (spores)	1368 mg/L (propreté) <sup>a</sup>	Professionnels Secteur médical Application par versement	<b>Conforme</b>
				Bactéries	2080 mg/L (saleté) <sup>b</sup>		
				Levures	2000 mg/L (saleté) <sup>b</sup>		
				Champignons (spores)	4600 mg/L (saleté) <sup>b</sup>	Professionnels Secteur médical Application par versement	<b>Non conforme : efficacité non démontrée</b>
				Bactéries	403 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1881 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	Meta-RCP 4		Meta-RCP 4	Levures	269 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1075 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Non professionnels Secteur non médical Application par versement	<b>Conforme</b>
				Champignons (spores)	1075 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2149 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
				Bactéries Levures	403 mg/L (propreté) <sup>a</sup>		
				Champignons (spores)	1075 mg/L (propreté) <sup>a</sup>	Non professionnels Secteur médical Application par versement	<b>Conforme</b>
				Bactéries	1820 mg/L (saleté) <sup>b</sup>		
				Levures	1040 mg/L (saleté) <sup>b</sup>		
				Champignons (spores)	2080 mg/L (saleté) <sup>b</sup>		
Meta-RCP 6	Meta-RCP 6	Bactéries	413 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1961 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Non professionnels Secteur non médical Application par versement	<b>Conforme</b>		
		Levures	269 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1135 mg/L (saleté) <sup>a</sup>				
		Champignons (spores)	1075 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2270 mg/L (saleté) <sup>a</sup>				
		Bactéries Levures	413 mg/L (propreté) <sup>a</sup>	Non professionnels Secteur médical	<b>Conforme</b>		

**Anses – n° BC- QW045855-96  
OXENA FAMILY**

			Champignons (spores)	1135 mg/L (propreté) <sup>a</sup>	Application par versement	<b>Non conforme : efficacité non démontrée</b>
			Bactéries	1820 mg/L (saleté) <sup>b</sup>		
			Levures	1040 mg/L (saleté) <sup>b</sup>		
	META-RCP 2, 3, 4, 6	2	Champignons (spores)	2080 mg/L (saleté) <sup>b</sup>	Professionnels et non professionnels Secteur médical et non médical Application par versement	<b>Non conforme : efficacité non démontrée</b>
			Virus	2080 mg/L (saleté) <sup>b</sup>		
	META-RCP 7	2	Bactéries Champignons (spores)	1610 mg/L (saleté) <sup>b</sup>	Professionnels Secteur médical et non médical Application par versement	<b>Non conforme : - efficacité non démontrée - durée de conservation non déterminée.</b>
Usage 2 : désinfection des surfaces dures (secteur non médical)	META-RCP 2		2	Bactéries	562 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 4540 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Professionnels Application par pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, versement & brossage
		Levures		1513 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2270 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
		Champignons (spores)		2270 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 6053 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META-RCP 3	Bactéries		547 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2188 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
		Levures		274 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1094 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
		Champignons (spores)		1368 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2462 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META-RCP 4	Bactéries		403 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1881 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Non professionnels Application par pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, versement & brossage	<b>Non conforme : Non conforme : Risque pour la santé humaine lors de l'application par pulvérisation</b>
		Levures		269 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1075 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
		Champignons (spores)		1075 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2149 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META-RCP 6	Bactéries		413 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1961 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
		Levures		269 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1075 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
		Champignons (spores)		1135 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2270 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META-RCP 4	Bactéries		403 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1881 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Non professionnels Application par essuyage (avec une serpillère), épongeage, versement & brossage	<b>Conforme</b>
		Levures		269 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1075 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
		Champignons (spores)		1075 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2149 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
META-RCP 6	Bactéries	413 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1961 mg/L (saleté) <sup>a</sup>				
	Levures	269 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1075 mg/L (saleté) <sup>a</sup>				
	Champignons (spores)	1135 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2270 mg/L (saleté) <sup>a</sup>				
META-RCP 2, 3, 4, 6		2	Virus	2080 mg/L (saleté) <sup>b</sup>	Professionnels et non professionnels Application par pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, versement & brossage	<b>Non conforme : efficacité non démontrée</b>

**Anses – n° BC- QW045855-96  
OXENA FAMILY**

	META-RCP 7		Bactéries Champignons (spores)	1610 mg/L (saleté) <sup>b</sup>	Professionnels Application par pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, versement & brossage	<b>Non conforme :</b> - efficacité non démontrée, - durée de conservation non déterminée - risque pour la santé humaine lors de l'application par pulvérisation
Usage 3 : désinfection des surfaces dures (secteur médical)	META-RCP 2	2	Bactéries Levures	1513 mg/L (propreté) <sup>a</sup>	Professionnels Application par pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, versement & brossage	<b>Conforme</b>
			Champignons (spores)	2270 mg/L (propreté) <sup>a</sup>		
	META-RCP 3		Bactéries Levures	547 mg/L (propreté) <sup>a</sup>		
			Champignons (spores)	1368 mg/L (propreté) <sup>a</sup>		<b>Non conforme :</b> efficacité non démontrée
	META-RCP 2, 3		Virus	3120 mg/L (saleté) <sup>b</sup>		
			Bactéries	2080mg/L (saleté) <sup>b</sup>		
Levure Champignon (spores)		4600mg/L (saleté) <sup>b</sup> 2000mg/L (saleté) <sup>b</sup>				
Usage 4 : Traitement Anti-lichen et Anti-algue des surfaces dures (sols, murs, toit...)	META-RCP 5	2	Algues et lichen	Au maximum 1 traitement par an à 0,1 L/m <sup>2</sup> <sup>b</sup>	Professionnels Application par pulvérisation En extérieur	<b>Non conforme :</b> - efficacité non démontrée, - durée de conservation non déterminée risque pour la santé humaine



**Anses – n° BC- QW045855-96**  
**OXENA FAMILY**

Usage 5 : Désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation (sols, murs, fourniture, équipement, ....)	META- RCP 1	4	Bactéries Levures	573 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 4287 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Professionnels et industriels (méta RCP 1) Application par pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, versement & brossage.	<b>Non conforme : Risque pour la santé humaine lors de l'application par pulvérisation</b>
			Champignons (spores)	2144 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 3572 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META- RCP 1		Bactéries Levures	573 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 4287 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Professionnels et industriels (méta RCP 1) Application par essuyage (avec une serpillère), épongeage, versement & brossage. En intérieur	<b>Conforme</b>
			Champignons (spores)	2144 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 3572 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META- RCP 2		Bactéries Levures	1513 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 4540 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Professionnels Application par pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, versement & brossage. En intérieur	<b>Conforme</b>
			Champignons (spores)	2270 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 6053 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META- RCP 3		Bactéries Levures	547 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2188 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Professionnels et non professionnels Application par pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, versement & brossage. En intérieur	<b>Conforme</b>
			Champignons (spores)	1368 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 4842 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META- RCP 4	4	Bactéries Levures	403 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1881 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Non professionnels Application par pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, versement & brossage.	<b>Non conforme : Risque pour la santé humaine lors de l'application par pulvérisation</b>
			Champignons (spores)	1075 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2149 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META- RCP 6		Bactéries Levures	413 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1961 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Non professionnels Application par essuyage (avec une serpillère), épongeage, versement & brossage. En intérieur	<b>Conforme</b>
			Champignons (spores)	1135 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2270 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META- RCP 4		Bactéries Levures	403 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1881 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Non professionnels Application par essuyage (avec une serpillère), épongeage, versement & brossage. En intérieur	<b>Conforme</b>
			Champignons (spores)	1075 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2149 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META- RCP 6		Bactéries Levures	413 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1961 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Professionnels et non professionnels Application par pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, versement & brossage	<b>Non conforme : efficacité non démontrée</b>
			Champignons (spores)	1135 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2270 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META- RCP 2, 3, 4, 6	4	Virus	2080 mg/L (saleté) <sup>b</sup>		
	META- RCP 7	4	Bactéries Champignons (spores)	1610 mg/L (saleté) <sup>b</sup>	Professionnels Application par pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, versement & brossage	<b>Non conforme : - efficacité non démontrée, - durée de conservation non déterminée - risques pour la santé humaine lors de l'application par pulvérisation</b>

**Anses – n° BC- QW045855-96**  
**OXENA FAMILY**

Usage 6 : Désinfection des équipements / matériaux par pulvérisation	META-RCP 1	2, 4	Bactéries Champignons (spores) Levures	Condition de propreté : Bactéries : 275 mg/L <sup>b</sup> Champignons (spores) : 1650 mg/L <sup>b</sup> Levures: 400 mg/L <sup>b</sup>  Condition de saleté : Bactéries : 3300 mg/L <sup>b</sup> Champignons (spores) : 2750 mg/L <sup>b</sup> Levures : 1200 mg/L <sup>b</sup>	Professionnels et industriels Application par pulvérisation	<b>Non conforme : efficacité non démontrée</b>
	META-RCP 2		Bactéries Champignons (spores) Levures Virus	Condition de propreté : Bactéries : 470 mg/L <sup>b</sup> Champignons (spores) : 1245mg/L <sup>b</sup> Levures : 830 mg/L <sup>b</sup>  Conditions de saleté : Bactéries : 2490 mg/L <sup>b</sup> Champignons (spores) : 3320 mg/L <sup>b</sup> Levures : 1245 mg/L <sup>b</sup> Virus : 2080 mg/L <sup>b</sup>	Professionnels Application par pulvérisation dans des systèmes clos (tunnels) En intérieur	<b>Non conforme : efficacité non démontrée</b>
	META-RCP 3		Bactéries Champignons (spores) Levures Virus	Condition de propreté : Bactéries : 390 mg/L <sup>b</sup> Champignons (spores) : 1040 mg/L <sup>b</sup> Levures : 260 mg/L <sup>b</sup>  Condition de saleté : Bactéries : 2080 mg/L <sup>b</sup> Champignons(spores) : 4600 mg/L <sup>b</sup> Levures : 2000 mg/L <sup>b</sup> Virus : 2080 mg/L <sup>b</sup>		<b>Non conforme : efficacité non démontrée</b>
Usage 7 : Désinfection des équipements et matériaux par immersion / trempage	META-RCP 2	2	Bactéries	562 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 4540 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Professionnels Secteur non-médical Application par immersion / trempage	<b>Conforme</b>
			Levures	1513 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2270 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
			Champignons (spores)	2270 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 6053 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META-RCP 3	4	Bactéries	1513 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 4540 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Professionnels Domaine alimentaire Application par immersion / trempage	<b>Conforme</b>
			Champignons (spores)	2270 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 6053 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META-RCP 3	2	Bactéries	547 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2188 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Professionnels Secteur non médical Application par immersion/ Trempage	<b>Conforme</b>
			Levures	274 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2106 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
			Champignons (spores)	1368 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 4842 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META-RCP 2, 3	2, 4	Bactéries	547 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 2188 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Professionnels Domaine alimentaire Application par immersion / trempage	<b>Conforme</b>
Champignons (spores)			1368 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 4842 mg/L (saleté) <sup>a</sup>			
META-RCP 2, 3	2, 4	Virus	2080 mg/L (saleté) <sup>b</sup>	Professionnels Application par immersion / trempage	<b>Non conforme : efficacité non démontrée</b>	

**Anses – n° BC- QW045855-96  
OXENA FAMILY**

Usage 8 : Désinfection des surfaces dures dans le domaine agroalimentaire par circulation (NEP)	META- RCP 1	4	Bactéries	500 mg/L (propreté) <sup>a</sup>	Professionnels et industriels Domaine alimentaire Nettoyage en place par circulation	<b>Conforme (à l'exception de l'usage en conditions de saleté dans l'industrie laitière )</b>
			Levures	3779 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
			Champignons (spores)	2144 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 3149 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META- RCP 2		Bactéries	1059 mg/L (propreté) <sup>a</sup>		
			Levures	3027 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META- RCP 3		Champignons (spores)	2270 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 4540 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
			Bactéries	410 mg/L (propreté) <sup>a</sup>		
META- RCP 2, 3	Levures	2188 mg/L (saleté) <sup>a</sup>				
	Champignons (spores)	1094 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 4842 mg/L (saleté) <sup>a</sup>				
		Virus	2080 mg/L (saleté) <sup>b</sup>	Professionnels Domaine alimentaire Nettoyage en place par circulation	<b>Non conforme : efficacité non démontrée</b>	
Usage 9 : Désinfection des surfaces dures dans les systèmes d'eaux vétérinaires	META- RCP 1	4	Bactéries	500 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 4287 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Professionnels et industriels Domaine alimentaire Application par versement En intérieur	<b>Conforme</b>
			Levures	458 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1718 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
			Champignons (spores)	2144 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 3572 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META- RCP 2		Bactéries	562 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 4540 mg/L (saleté) <sup>a</sup>	Professionnels Domaine alimentaire Application par versement En intérieur	<b>Conforme</b>
			Levures	1059 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 1513 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
			Champignons (spores)	2270 mg/L (propreté) <sup>a</sup> 4540 mg/L (saleté) <sup>a</sup>		
	META- RCP 1, 2			Virus	2080 mg/L (saleté) <sup>b</sup>	Professionnels et industriels Domaine alimentaire Application par versement En intérieur

ANNEXE

## Proposition de Résumé des caractéristiques de la famille de produits biocides issu des conclusions de l'évaluation

### Partie I.- Premier niveau d'information

#### 1. Informations administratives

##### 1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	OXENA FAMILY
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	

##### 1.2. Type de produit (s)

Types de produit	TP 2, 4

##### 1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	Laboratoire OXENA
	Adresse	ZI LA MOTTE SUD Rue Marc Seguin 26800 PORTES LES VALENCE
Numéro de demande	BC-QW045855-96	
Type de demande	Autorisation de mise sur le marché	

##### 1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	Laboratoire OXENA
Adresse du fabricant	ZI LA MOTTE SUD Rue Marc Seguin 26800 PORTES LES VALENCE
Emplacement des sites de fabrication	ZI LA MOTTE SUD Rue Marc Seguin 26800 PORTES LES VALENCE

##### 1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	ARKEMA
Adresse du fabricant	420 rue d'Estienne d'Orves 92705 Colombes Cedex
Emplacement des sites de fabrication	USINE DE JARRIE Route Nationale 85 38560 Jarrie – France

<b>Substance active</b>	Hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	INOVYN Trade Services SA (pour le compte de INOVYN Chlorvinyls Limited (RU))
<b>Adresse du fabricant</b>	South Parade, Runcorn Cheshire WA7 4JE Royaume Uni
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	INOVYN France SAS. 2 Avenue de la République CS 10001 39501 Tavaux Cedex – France

<b>Substance active</b>	Hypochlorite de sodium
<b>Nom du fabricant</b>	Kem One
<b>Adresse du fabricant</b>	19 rue Jacqueline Auriol Bât A Le Quadrille 69008 Lyon
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Usine de Lavéra Écopolis Lavéra-Sud - BP 3 13117 Lavéra – France  Usine de Saint Fons 1 quai Louis Aulagne 69191 SAINT-FONS – France

## 2. Composition de la famille de produits et type de formulation

### 2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	2,6	12,5
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6 à 14.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1	86,2
Hydroxide de sodium	Hydroxide de sodium	Co-formulant	1310-73-2	215-185-5	0	6,14
Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Co-formulant	308062-28-4	931-292-6	0	8

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

### 2.2. Type de formulation

SL – Concentré soluble, liquide, à base d'eau

## Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 1

#### 1.1. Identification du Meta RCP 1

Identification	Oxena meta SPC 1 : industries agroalimentaires
----------------	--

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
----------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	4
---------------------	---

### 2. Composition du Meta RCP 1

#### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	5,0	6,3
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 12.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	40,0	50,4
Hydroxyde de sodium	Hydroxide de sodium	Co-formulant	1310-73-2	215-185-5	6,0	6,14
Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Co-formulant	308062-28-4	931-292-6	0	8

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'Hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

#### 2.2. Types de formulations

SL concentré soluble
----------------------

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des graves brûlures de la peau H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P260 : Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P391 : Recueillir le produit répandu. P405 : Garder sous clef. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	EUH031 : au contact d'un acide, libère un gaz toxique. EUH071 : corrosif pour les voies respiratoires.

## 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 5 – Désinfectant pour surfaces dures dans les industries agroalimentaires

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation (uniquement avec pulvérisateur à gachette), essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Temps de contact: 15 min  <u>En condition de propreté :</u> Bactéries/ levures (obligatoire): 573 mg/L* Bactéries/ levures + champignons (optionnel): 2144 mg/L*  <u>En condition de saleté :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 4287 mg/L*  <b>*Dose exprimée en chlore actif</b>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à gachette et le rinçage, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et uniquement pour l'application un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)
- Pendant la désinfection avec une serpillère ou brossage et le rinçage avec une serpillère :
  - Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques
  - Une serpillère ou brosse à manche doit être utilisée pour l'application de la solution diluée pour éviter toute exposition
  - Ne pas tremper les mains dans la solution diluée
- Pour la désinfection par épongeage et le rinçage,
  - porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques
  - verser la solution directement sur la surface et essuyer avec un tissu
- Pour l'application par versement et le rinçage,
  - porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection



<p>corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• éviter tout contact direct avec la solution à appliquer</li> </ul> <p>- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP et EPI que l'opérateur.</li> </ul> <p>- Pour le grand public,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation.</li> <li>• Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche</li> <li>• Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.</li> <li>• Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.</li> </ul>
---

**4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage**

-

**4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage**

-

**4.2. Description de l'usage**

**Tableau 2. Usage # 8 - Désinfection des surfaces dures dans le domaine agroalimentaire par circulation**

<b>Type de produit</b>	4
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Désinfection des surfaces dures (e.g. pipelines, tuyaux, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et réservoirs des machines de remplissage ou similaires) dans le domaine agroalimentaire (e.g. production de boisson, de lait, de produits laitiers, système d'irrigation de serre, etc.) par circulation
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Nettoyage en place par circulation
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Temps de contact : 15 min  <u>En condition de propreté :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 500 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*  <u>En condition de saleté (hors industries laitières) :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons : 3779 mg/L*  <b>*Dose exprimée en chlore actif</b>

<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels Industriels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant la maintenance du circuit, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques  
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

### 4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 9 - Désinfection des surfaces dures dans les systèmes d'eaux vétérinaires par versement

<b>Type de produit</b>	4
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Versement
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	<p><u>En condition de propreté :</u>            Bactéries (obligatoire) : 500 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + Levures (optionnel) : 500 mg/L*, temps de contact : 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2144 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de saleté:</u>            Bactéries (obligatoire) : 4287 mg/L*, temps de contact : 5 min</p>

	Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4287 mg/L*, temps de contact : 15 min  <b>*Dose exprimée en chlore actif</b>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels Industriels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

#### 4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant la maintenance du circuit, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques  
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)

#### 4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pour l'étape de mélange et chargement, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale

En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

Enlever tous les vêtements contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche.

Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.

NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 5 mois.

## 6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.
- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille OXENA FAMILY.

## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	<b>Oxe Alca BACTI A NON MOUSSANT</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	6,3
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 12.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	50,4
Hydroxide de sodium	Hydroxide de sodium	Formulant	1310-73-2	215-185-5	6,14
Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Formulant	308062-28-4	931-292-6	0

<b>Nom commercial</b>	<b>Oxe Alca chlore moussant BACTI A MOUSSANT</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	5,0
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 12.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	40,0
Hydroxide de sodium	Hydroxide de sodium	Formulant	1310-73-2	215-185-5	6
Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Formulant	8	931-292-6	8

## Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 2

#### 1.1. Identification du Meta RCP 2

Identification	Oxena meta SPC 2 : javel 9,6 - 12,5, pro
----------------	--

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	
----------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2 et 4
---------------------	--------

### 2. Composition du Meta RCP 2

#### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	9,6	12,5
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	66,2	86,2

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

#### 2.2. Types de formulations

SL concentré soluble
----------------------

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau H318 : Provoque de graves lésions oculaires H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence	<p>P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation.  P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.  P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.  P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).  P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  P391 : Recueillir le produit répandu.  P405 : Garder sous clef.  P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
Note	<p>EUH031 : au contact d'un acide, libère un gaz toxique.  EUH071 : corrosif pour les voies respiratoires.</p>

## 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

### 4.1. Description de l'usage

**Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des installations sanitaires**

<b>Type de produit</b>	2
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur. Médical et non médical
<b>Méthode(s) d'application</b>	Versement
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	<p><b>Domaine non médical:</b></p> <p><u>En condition de propreté :</u>  Bactéries (obligatoire) : 562 mg/L*, temps de contact : 5 min  Bactéries + levures (optionnel) : 1513 mg/L*, temps de contact : 15 min  Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de saleté:</u>  Bactéries (obligatoire) : 4540 mg/L*, temps de contact : 5 min  Bactéries + levures (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min  Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 6053 mg/L*, temps de contact : 15 min</p>

	<p><b>Domaine médical:</b></p> <p><u>En condition de propreté :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 1513 mg/L*, Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*</p> <p><b>*Dose exprimée en chlore actif</b></p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Pour le domaine médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec le patient et/ou le personnel médical et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

### 4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

<b>Type de produit</b>	2
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Non médical
<b>Méthode(s) d'application</b>	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)



<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	<p>En condition de propreté :</p> <p>Bactéries (obligatoire) : 562 mg/L*, temps de contact : 5 min          Bactéries + levures (optionnel): 1513 mg/L*, temps de contact : 15 min          Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>En condition de saleté :</p> <p>Bactéries (obligatoire) : 4540 mg/L*, temps de contact : 5 min          Bactéries + levures (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min          Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 6053 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><b>*Dose exprimée en chlore actif</b></p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible), puis frotter / essuyer / broser si nécessaire.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'opérateur, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP que l'opérateur.
- Pour le grand public, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

### 4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des surfaces dures (secteur médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 1513 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L* <b>*Dose exprimée en chlore actif</b>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.
- Pour le domaine médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec le patient et/ou le personnel médical et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

#### 4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'opérateur, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP que l'opérateur.
- Pour le grand public, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

#### 4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

#### 4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 5 – Désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Temps de contact : 15 min  <u>En condition de propreté :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 1513 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*  <u>En condition de saleté :</u> Bactéries / levures (obligatoire) : 4540 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 6053 mg/L* <b>*Dose exprimée en chlore actif</b>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

##### 4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer/ brosser si nécessaire.

##### 4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application et le rinçage avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'opérateur, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP que l'opérateur.
- Pour le grand public, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression.
- Rincer les surfaces après traitement.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 7 – Désinfection des équipements et instruments par immersion/trempage.

Type de produit	2, 4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine non médical (TP2) Domaine alimentaire (TP4)
Méthode(s) d'application	Immersion / trempage
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><b><u>Domaine non médical (TP2)</u></b></p> <p><u>En condition de propreté:</u> Bactéries (obligatoire) : 562 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 1513 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de saleté:</u> Bactéries (obligatoire) : 4540 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 6053 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><b><u>Domaine alimentaire (TP4)</u></b></p> <p><u>En condition de propreté:</u> Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 1513 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*</p> <p><u>En condition de saleté:</u> Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 4540 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 6053 mg/L*</p> <p><b>*Dose exprimée en chlore actif</b></p>

<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

#### 4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.

#### 4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

### 4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 8 – Désinfection des surfaces dures dans le domaine agroalimentaire par circulation

<b>Type de produit</b>	4
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Désinfection des surfaces dures (e.g. pipelines, tuyaux, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et réservoirs des machines de remplissage ou similaires) dans le domaine agroalimentaire (e.g. production de boisson, de lait, de produits laitiers, système d'irrigation de serre, etc.) par circulation
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Domaine alimentaire
<b>Méthode(s) d'application</b>	Nettoyage en place par circulation
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Temps de contact : 15 min  <u>En condition de propreté :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 1059 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*  <u>En condition de saleté (hors industries laitières) :</u> Bactéries/ levures (obligatoire) : 3027 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4540 mg/L*  *Dose exprimée en chlore actif
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels

<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)
--	--

#### 4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
---

#### 4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)

#### 4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-
---

#### 4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-
---

#### 4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-
---

### 4.7. Description de l'usage

Tableau 7. Usage # 9 – Désinfection des surfaces dures dans les systèmes d'eaux vétérinaires par versement

<b>Type de produit</b>	4
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Versement
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	<p><u>En condition de propreté :</u>            Bactéries (obligatoire) : 562 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + levures (optionnel) : 1059 mg/L*, temps de contact : 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de saleté :</u>            Bactéries (obligatoire) : 4540 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4540 mg/L*, temps de contact : 15 min</p>

	<b>*Dose exprimée en chlore actif</b>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

#### 4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.  
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)

#### 4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.  
- Respecter les instructions d'utilisation.  
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour l'étape de mélange et chargement, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale  
En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

Enlever tous les vêtements contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche.

Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.

NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

#### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 5 mois.

#### 6. Autre(s) information(s)

- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille OXENA FAMILY.



## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	Javel 9.6 pro Oxena SODICLEAN EXTRAIT DE JAVEL LE GLOBE JAVEL 9,6% DISTRICONCEPT Javel Gros Travaux Starco				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	9,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	66,2

<b>Nom commercial</b>	Javel 12.5 pro Oxena SODICLEAN SODIF SODICLEAN PREMIUM EAU DE JAVEL CONCENTRE LE GLOBE				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	12,5
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	86,2

## Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 3

#### 1.1. Identification du Meta RCP 3

Identification	Oxena meta SPC 3 : javel 2.6% pro
----------------	-----------------------------------

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
----------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2 et 4
---------------------	--------

### 2. Composition du Meta RCP 3

#### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	2,6	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6 % p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1	27,1

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'Hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

#### 2.2. Types de formulations

SL concentré soluble
----------------------

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée catégorie 2 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves

	H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	<p>P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation.</p> <p>P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
Note	-

## 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des installations sanitaires

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical et non médical
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><b>Domaine non médical:</b></p> <p><u>En condition de propreté :</u>            Bactéries (obligatoire) : 403 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + levures (optionnel) : 403 mg/L*, temps de contact : 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de saleté :</u>            Bactéries (obligatoire) : 2149 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + levures (optionnel) : 2149 mg/L*, temps de contact : 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4842 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><b>Domaine médical:</b></p> <p><u>En condition de propreté uniquement :</u>            Temps de contact : 15 min            Bactéries / Levures (obligatoire) : 547 mg/L*,</p>

	Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*  *Dose exprimée en chlore actif
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Pour le domaine médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec le patient et/ou le personnel médical et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pendant l'application, porter des lunettes chimiques

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

### 4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

<b>Type de produit</b>	2
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Non médical
<b>Méthode(s) d'application</b>	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	En condition de propreté : Bactéries (obligatoire) : 547 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 547 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*, temps de contact :

	<p>15 min</p> <p><u>En condition de saleté:</u> Bactéries (obligatoire) : 2188 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 2188 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2462 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><b>*Dose exprimée en chlore actif</b></p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible), puis frotter / essuyer / broser si nécessaire.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pendant la pulvérisation avec un pulvérisateur à gachette, la désinfection par essuyage avec une serpillère, épongeage avec un tissu, par broyage et par versement, porter des lunettes chimiques
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'opérateur,
  - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes EPR et EPI que l'opérateur.
  - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche
- Pour le grand public,
  - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette.
  - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
  - Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche
  - Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

#### 4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des surfaces dures (secteur médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<u>En condition de propreté :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 547 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*  <b>*Dose exprimée en chlore actif</b>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

##### 4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.
- Pour le domaine médical, en raison d'un temps de contact supérieur à 5 min, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec les patients et/ou le personnel médical, et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes, entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

##### 4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pendant la pulvérisation avec un pulvérisateur à gachette, la désinfection par essuyage avec une serpillère, épongeage avec un tissu, par brossage et par versement, porter des lunettes chimiques
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'opérateur,
  - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes EPR et EPI que l'opérateur.
  - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche
- Pour le grand public,
  - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette.
  - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
  - Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement

rincée et sèche

- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

#### 4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

### 4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 5 – Désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Alimentaire
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté : Temps de contact : 15 min Bactéries/ levures (obligatoire) : 547 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*  En condition de saleté : Bactéries/ levures (obligatoire) : 2188 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4842 mg/L*, temps de contact : 15 min  *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

**4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage**

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible et le niveau propreté), puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

**4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage**

- Pendant l'application et le rinçage avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pendant la pulvérisation avec un pulvérisateur à gachette, la désinfection par essuyage avec une serpillère, épongeage avec un tissu, brossage et par versement et le rinçage, porter des lunettes chimiques
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur,
  - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes EPR et EPI que l'opérateur.
- Pour le grand public,
  - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette.
  - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
  - Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche
  - Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- Rincer les surfaces après traitement.

**4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement**

-

**4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage**

-

**4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage**

-

**4.5. Description de l'usage**

**Tableau 5. Usage # 7 – Désinfection des équipements et instruments par immersion/trempage.**

<b>Type de produit</b>	2, 4
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Domaine non médical (TP2) Domaine alimentaire (TP4)
<b>Méthode(s) d'application</b>	Immersion / trempage



<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	<p><b>Domaine non médical (TP2)</b></p> <p><u>En condition de propreté :</u>            Bactéries (obligatoire) : 547 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + levures (optionnel) : 547 mg/L*, temps de contact : 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de saleté :</u>            Bactéries (obligatoire) : 2188 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + levures (optionnel) : 2188 mg/L*, temps de contact : 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4842 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><b>Domaine alimentaire (TP4)</b></p> <p><u>En condition de propreté :</u>            Temps de contact : 15 min            Bactéries / Levures (obligatoire) : 547 mg/L*            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1368 mg/L*</p> <p><u>En condition de saleté:</u>            Temps de contact : 15 min            Bactéries / Levures (obligatoire) : 2188 mg/L*            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4842 mg/L*</p> <p><b>*Dose exprimée en chlore actif</b></p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

**4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage**

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

**4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage**

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pendant l'application par immersion, porter des lunettes chimiques

**4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement**

- 

**4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage**

- 

**4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage**

-

#### 4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 8 – Désinfection des surfaces dures dans le domaine agroalimentaire par circulation

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces dures (ex. pipelines, tuyaux, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et réservoirs des machines de remplissage ou similaires) dans le domaine agroalimentaire (ex. production de boisson, de lait, de produits laitiers, système d'irrigation de serre, etc.) par circulation
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine alimentaire
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place par circulation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté : Temps de contact : 15 min Bactéries/ levures (obligatoire) : 410 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1094 mg/L*  En condition de saleté (hors industries laitières): Bactéries/ levures (obligatoire) : 2188 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 4842 mg/L*, temps de contact : 15 min <b>*Dose exprimée en chlore actif</b>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

##### 4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

##### 4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pendant la maintenance du circuit, porter des lunettes chimiques
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques

##### 4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

##### 4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

### 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

#### 5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

#### 5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour l'étape de mélange et chargement, porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.

#### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche.  
Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avalier.  
NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

#### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 1 an.

## 6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.
- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille OXENA FAMILY.

## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	<b>Javel 2.6 detergence pro Oxena JAVEL DETERGENTE LE GLOBE</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

<b>Nom commercial</b>	<b>Javel 2.6 detergence citron pro Oxena JAVEL DETERGENTE CITRON LE GLOBE</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

**Anses – n° BC- QW045855-96**  
**OXENA FAMILY**

<b>Nom commercial</b>	<b>Javel 2.6 detergence eucalyptus pro Oxena</b> <b>JAVEL DETERGENTE EUCALYPTUS LE GLOBE</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

<b>Nom commercial</b>	<b>Javel 2.6 detergence pin pro Oxena</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

<b>Nom commercial</b>	<b>Javel 2.6 pro Oxena</b> <b>EAU DE JAVEL LE GLOBE</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

<b>Nom commercial</b>	<b>Javel 2.6 eucalyptus pro Oxena EAU DE JAVEL EUCALYPTUS LE GLOBE</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

<b>Nom commercial</b>	<b>Javel 2.6 citron pro Oxena EAU DE JAVEL CITRON LE GLOBE Eau de Javel nettoyante 2.6% parfumé citron Bernard</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

## Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 4

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 4

#### 1.1. Identification du Meta RCP 4

<b>Identification</b>	Oxena meta SPC 4 : javel 2.6%, non pro
-----------------------	--

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

<b>Numéro 4</b>	
-----------------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

<b>Type de produit (s)</b>	2 et 4
----------------------------	--------

## 2. Composition du Meta RCP 4

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	2,6	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1	27,1

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'Hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

### 2.2. Types de formulations

SL concentré soluble

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 4

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée catégorie 2 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire l'étiquette avant utilisation. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant

	réutilisation P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

## 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 4

### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des installations sanitaires

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical (e.g. soins à domicile) et non médical
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><b>Domaine non médical:</b></p> <p><u>En condition de propreté :</u> Bactéries (obligatoire) : 403 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 403 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1075 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 1881 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 1881 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2149 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><b>Domaine médical :</b></p> <p><u>En condition de propreté uniquement :</u> Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 403 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1075 mg/L* <b>*Dose exprimée en chlore actif</b></p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 20 L)

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Pour le domaine médical, en raison d'un temps de contact supérieur à 5 min, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec les patients et/ou le personnel médical, et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes, entraînant la transmission de micro-organismes au patient.



#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

### 4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Non médical
Méthode(s) d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><u>En condition de propreté :</u>            Bactéries (obligatoire) : 403 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + levures (optionnel) : 403 mg/L*, temps de contact : 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1075 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><u>En condition de saleté :</u>            Bactéries (obligatoire) : 1881 mg/L*, temps de contact : 5 min            Bactéries + levures (optionnel) : 1881 mg/L*, temps de contact : 15 min            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2149 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><b>*Dose exprimée en chlore actif</b></p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L)

#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible), puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

### 4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 5– Désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Alimentaire
Méthode(s) d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p><u>En condition de propreté :</u>            Temps de contact : 15 min            Bactéries + levures (obligatoire) : 403 mg/L*            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1075 mg/L*</p> <p><u>En condition de saleté :</u>            Temps de contact : 15 min            Bactéries + levures (obligatoire) : 1881 mg/L*            Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2149 mg/L*</p> <p><b>*Dose exprimée en chlore actif</b></p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 20 L)

#### 4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

#### 4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

#### 4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

#### 4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

#### 4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

## 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 4

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

- Se laver les mains après utilisation.
- Eviter le contact avec les yeux
- Une fermeture de sécurité pour enfant est requise

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche.  
Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avalier.  
NE PAS faire vomir.  
Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

#### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 1 an.
- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.

#### 6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.
- Pour les utilisateurs non professionnels, un bouchon doseur est fixé sur les bouteilles du produit. Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.
- L'emballage doit être adapté avec une fermeture de sécurité pour enfant.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille OXENA FAMILY.

## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 4

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	Javel 2.6 GP Oxena TOP BUDGET EAU JAVEL 5L NETTO EAU DE JAVEL 5L APTA JAVEL NATURE 2L ECO+ - EAU DE JAVEL 5L ECO+ - EAU DE JAVEL 2L JAVEL 5L NON PARFUMEE TLJ JAVEL 5L NON PARFUMEE LEADER PRICE JAVEL 2L NON PARFUMEE TLJ JAVEL 2,6% DISTRICONCEPT JAVEL 5L SANS PARFUM TLJ JAVEL 5L SANS PARFUM LEADER PRICE JAVEL 2L SANS PARFUM TLJ JAVEL 2,6% C.A. 5L SANS PARFUM TLJ JAVEL 2,6% C.A. 5L SANS PARFUM LEADER PRICE EAU DE JAVEL NON PARFUMEE ECO+ 5L EAU DE JAVEL NON PARFUMEE ECO+ 2L				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

<b>Nom commercial</b>	Javel 2.6 pin GP Oxena				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

**Anses – n° BC- QW045855-96  
OXENA FAMILY**

<b>Nom commercial</b>	<b>Javel 2.6 eucalyptus GP Oxena</b> <b>APTA JAVEL EUCALYPTUS 2L</b> <b>CLAIR - JAVEL PARFUMEE EUCALYPTUS 2L</b> <b>JAVEL 2L PARFUMEE ECALYPTUS CASINO</b> <b>JAVEL 2L PARFUMEE EUCALYPTUS LEADER PRICE</b> <b>NETTO EAU JAVEL PARFUMEE 2L</b> <b>JAVEL 2,6% C.A. 2L PARFUM ECALYPTUS CASINO</b> <b>JAVEL 2,6% C.A. 2L PARFUM EUCALYPTUS LEADER PRICE</b> <b>EAU DE JAVEL EUCALYPTUS MARQUE REPERE 2L</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

<b>Nom commercial</b>	<b>Javel 2.6 lavande GP Oxena</b> <b>APTA JAVEL LAVANDE 2L</b> <b>EAU DE JAVEL PARFUMEE FRAICHEUR LAVANDE U BIDONS 2 LITRES</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

<b>Nom commercial</b>	<b>Javel 2.6 citron GP Oxena</b> <b>CLAIR - JAVEL PARFUMEE CITRON 2L</b> <b>EAU DE JAVEL PARFUM CITRON U BIDON 2 LITRES</b> <b>EAU DE JAVEL CITRON MARQUE REPERE 2L</b>				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

## Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 6

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 6

#### 1.1. Identification du Meta RCP 6

Identification	Oxena meta SPC 6 : javel 4.8%, non pro
----------------	--

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 6	
----------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2 et 4
---------------------	--------

### 2. Composition du Meta RCP 6

#### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 6

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	4,8	4,8
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	50,0	50,0

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium . La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

#### 2.2. Types de formulations

SL concentré soluble
----------------------

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 6

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée catégorie 2 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée

	H318 : Provoque des lésions oculaires graves H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire l'étiquette avant utilisation. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	EUH 031 : au contact d'un acide, libère un gaz toxique. EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

## 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 6

### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des installations sanitaires

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical (e.g. soins à domicile) et non médical
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	<b>Domaine non médical :</b>  <u>En condition de propreté :</u> Bactéries (obligatoire) : 413 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 413 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1075 mg/L*, temps de contact : 15 min  <u>En condition de saleté :</u> Bactéries (obligatoire) : 1961 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 1961 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min



	<p><b>Domaine médical :</b></p> <p><u>En condition de propreté uniquement :</u>          Temps de contact : 15 min          Bactéries / Levures (obligatoire) : 413 mg/L*          Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1135 mg/L*  <b>*Dose exprimée en chlore actif</b></p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Non professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Berlingo PVC (250mL) Bouteilles en PEHD (1 L) Bidons en PEHD (5, 20 L)

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Pour le domaine médical, en raison d'un temps de contact supérieur à 5 min, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec les patients et/ou le personnel médical, et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes, entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

### 4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

<b>Type de produit</b>	2
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Non médical
<b>Méthode(s) d'application</b>	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	En condition de propreté : Bactéries (obligatoire) : 413 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 413 mg/L*, temps de contact : 15 min

	<p>Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1135 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>En condition de saleté :</p> <p>Bactéries (obligatoire) : 1961 mg/L*, temps de contact : 5 min          Bactéries + levures (optionnel) : 1961 mg/L*, temps de contact : 15 min          Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p><b>*Dose exprimée en chlore actif</b></p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Non professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Berlingo PVC (250mL) Bouteilles en PEHD (1 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L)

#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible), puis frotter / essuyer / broser si nécessaire.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

### 4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 5 – Désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation

<b>Type de produit</b>	4
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons

<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur Alimentaire
<b>Méthode(s) d'application</b>	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	<p><u>En condition de propreté :</u>          Temps de contact : 15 min          Bactéries/ levures (obligatoire) : 413 mg/L*          Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1135 mg/L*</p> <p><u>En condition de saleté:</u>          Temps de contact : 15 min          Bactéries/ levures (obligatoire) : 1961 mg/L*          Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*  <b>*Dose exprimée en chlore actif</b></p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Non professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Berlingo PVC (250mL) Bouteilles en PEHD (1L) Bidons en PEHD (5, 20 L)

#### 4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

#### 4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

#### 4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

#### 4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 6

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

- Se laver les mains après utilisation.
- Eviter le contact avec les yeux
- Une fermeture de sécurité pour enfant est requise

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche.

Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.

NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 12 mois.
- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.

## 6. Autre(s) information(s)

- Pour les utilisateurs non professionnels, un bouchon doseur est fixé sur les bouteilles du produit. Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.
- L'emballage doit être adapté avec une fermeture de sécurité pour enfant.

## Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 6

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	Javel 4.8 GP Oxena APTA JAVEL DOSE 3X250ML NETTO JAVEL DOSE 3X250ML ECO+ - EAU DE JAVEL 3X250 ML BERLINGOTS JAVEL CONCENTREE 3x250ML SANS PARFUM TLJ BERLINGOT JAVEL CONCENTREE SANS PARFUM 3x250ML LEADER PRICE MIC JAVEL 4,8% OXENA JAVEL 4,8% DISTRICONCEPT BERLINGOTS JAVEL CONCENTREE 3x250ML NON PARFUMEE TLJ BERLINGOTS JAVEL CONCENTREE NON PARFUMEE 3x250ML LEADER PRICE BERLINGOTS JAVEL 4,8% C.A. 3x250ML NON PARFUMEE TLJ BERLINGOTS JAVEL 4,8% C.A. NON PARFUMEE 3x250ML LEADER PRICE EAU DE JAVEL NON PARFUMEE ECO+ 3X250ML				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl <sub>2</sub> )	/	Substance active	/	/	4,8
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	50,0